



NOM..... PRENOM : ..... ÂGE : .....  
DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... Si mineur RESPONSABLE LEGAL : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
TEL : ...../...../...../...../..... PORT : ...../...../...../...../..... @ : .....  
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : ..... TEL : ...../...../...../...../.....

## 1. Forfaits Kerguelen

Du 06/09/2023 au 25/06/2024, jours fériés inclus (hors périodes de vacances scolaires) soit 34 séances.

### Cotisations (dont adhésion à l'association des Cavaliers de Kerguelen) :

65€ (moins de 18 ans)  85€ (plus de 18 ans)

#### Forfaits Shetland :

- Forfait 1 heure /semaine : **595€**
- Forfait 2 heures /semaine : **1130€**
- Forfait annuel Baby : **450€**
- Carte 10 séances collectives : **200€**

#### Forfaits grands poneys / chevaux :

- Forfait 1 heure /semaine : **635€** - propriétaires **445€**
- Forfait 2 heures /semaine : **1210€** - propriétaires **845€**
- Carte 10 séances collectives : **230€** - propriétaire **160€**
- Carte 10 cours particuliers: **310€** - propriétaires **220€**

**CRENEAUX CHOISIS** .....

#### Licence fédérale :

- Je ne souhaite pas souscrire à la licence fédérale, ayant déjà pris une complémentaire couvrant mon enfant ou moi-même, en cas d'accident survenant lors de la pratique au centre équestre de Kerguelen. La licence n'ayant pas un caractère obligatoire.
- Je souhaite souscrire à la licence fédérale (**25€** pour les moins de 18 ans et **36€** pour les plus de 18 ans). Obligatoire à Kerguelen pour les cavaliers Double Poneys et Chevaux.

Montant total de .....

Règlement :  Chèques  Espèces  Virement

*L'inscription n'est définitive qu'au règlement de la cotisation, du forfait annuel et de la présente fiche d'inscription complétée.*

## 2. Crédit Agricole du Morbihan

IBAN FR76 1600 6410 1100 8324 8334 655

BIC AGRIFRPP860

## 3. Règlement intérieur

Afin que votre activité se déroule au mieux, nous vous rappelons que :

- ❖ **EQUIPEMENT OBLIGATOIRE** : casque (ou bombe) aux normes, bottes (ou boots + mini chaps) et protection dorsale (CSO + CROSS) ;
- ❖ **EQUIPEMENT CONSEILLE** : gants, cravache, éperons et guêtres (à partir du Galop 5) ;
- ❖ Pensez à marquer votre nom sur votre matériel ;
- ❖ En dehors des heures de cours, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou leurs ayants droits ;
- ❖ Il est interdit de fumer dans la structure ;
- ❖ L'utilisation du portable est **strictement interdite** dans les écuries intérieures et à proximité des chevaux ;
- ❖ Pour des raisons de sécurité, les chiens mêmes tenus en laisse, ne sont pas autorisés dans la structure ;
- ❖ **Suite à des abus, seulement 2 séances sont rattrapables.** Pour cela, la séance doit être décommandée 24H à l'avance et rattrapée dans les 2 mois. Le RDV de votre cours de rattrapage devra également être pris sur votre compte CAVASOFT (lien transmis lors de votre inscription).

## 4. Autorisations

- Droit à l'image : « J'autorise Kerguelen équitation à éventuellement utiliser, reproduire et communiquer des photos de mon enfant/moi dans le cadre des activités équestres, quel que soit le support de communication utilisé. Et ce uniquement à des fins de valorisations des activités équestres et ne portant pas atteinte à la vie privée ou à la réputation du sujet.
- Je soussigné(e).....donne autorisation aux responsables du Centre Equestre de Kerguelen de faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et du contrat d'assurance inclus dans la licence fédérale.**

Fait à ....., le ...../...../..... Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Kerguelen Equitation - Village de Kerguelen – 56260 LARMOR-PLAGE**

**Tél : 02 97 33 60 56 / @ : kerguelen.equitation56@orange.fr**